

## Levée d'interdit bancaire refusé par l'huissier et finaref

## Par rico93, le 04/04/2011 à 18:40

## Bonjour,

Un huissier est en charge de recouvrir une créance pour la société FINAREF, nous avons établie un échéancier qui cour sans problème depuis le 30/12/2010.

Ayant plusieurs créanciers, une société de rachat de crédit, Partner Finance, m'a fait une proposition, j'ai effectué toutes les démarches auprès d'eux, mais elles n'ont pas aboutis à cause d'un fichage à la BDF au FICP.

La dite société m'informe que si la levée du dit fichage est effectué, mon rachat peut être validé.

J'en informe l'huissier et lui demande s'il peut me faire cette levée.

Il me répond que cela n'est pas possible, car la société FINAREF refuse cette démarche.

Par contre il m'informe que FINAREF propose un rachat de ma créance, (la leur), et qu'après il effectue la levée, sans cela il refuse de le faire.

Pourriez vous m'indiquer si ces manœuvres sont normal, si FINAREF et l'huissier ont le droit de refuser ma demande de levée d'interdit.

Je ne comprend pas se refus étant donné que le rachat de crédit demandé auprès de Partner Finance est fait pour remboursé tous mes créanciers FINAREF compris. Cordialement.

Par Solaris, le 10/04/2011 à 22:11

Bonjour,

L'huissier ne peut rien pour votre fichage FICP. Quant à Finaref, ils n'ont pas le droit de le lever, c'est pour cela qu'ils refusent. Le groupe Partner pourrait leur reprocher a postériori cette levée.